

Date : 30 août 2012

Lieu : salle spécialisée, gymnase William Hoarau, 97430 LE TAMPON

La séance est ouverte à 19 h par le président Marc DUBOURDIEU.

COMPOSITION DU CA :

Membres présents : Sandrine THIEN CHOW KANG, Benoît BROUSSEAU, Frédéric DELCHIER, Expédit MONTAUBAN, Olivier MONTAUBAN, Marc DUBOURDIEU.

Absents excusés : Maryline ARIEN, Lyne-May RALAIVAO, Robert RICHARD, Patrice ROBERT, Patrick SCHILLI.

Absents non excusés : Mickaël GARDOQUE, Vincent LAGIER.

Membre invité : Christophe MOUQUET.

ORDRE DU JOUR :

I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 07 juillet 2012

Le président ayant oublié (!) de se munir du PV en date du 07 juillet 2012, ce dernier sera proposé à la prochaine réunion du Conseil d'Administration, pour adoption. L'envoi de ce document à chacun des membres disposant d'Internet n'avait cependant pas entraîné de remarques.

II – Evaluation des actions par rapport aux objectifs de la feuille de route

Le président rappelle que lors de la prise de fonction de la nouvelle équipe dirigeante du T.T.T., une feuille de route avait été établie avec des objectifs déclinés à court, moyen et long terme. Le premier point d'étape était prévu à la fin de la saison sportive 2011/2012.

Trois des objectifs principaux ont été atteints :

- réorganisation administrative de l'association,
- réorganisation financière de l'association,
- réorganisation des entraînements au club.

Un objectif, considéré comme très important, n'est pas encore atteint : organisation des relations partenariales avec le monde éducatif. Il faut rapidement se tourner vers les écoles et le collège.

Un dernier point n'est toujours pas traité : amélioration des conditions de jeu et d'accueil en débarrassant et/ou réparant les tables cassées.

Il a été décidé de régler au plus vite la question (tables dangereuses, présentation peu flatteuse de la salle aux nouveaux adhérents). Les membres présents lors du CA sont prêts à intervenir pour réparer les tables et les ranger.

On en profiterait pour passer un coup de peinture sur les panneaux verts d'affichage.

Une date avait été arrêtée (samedi 8 septembre) pour ces travaux. Une discussion avec le gardien nous a appris que malheureusement le gymnase était fermé le samedi matin. Cette opération est donc reportée à un soir de semaine. La date est à déterminer.

Frédéric DELCHIER sera notre « conseiller » sur cette opération. Il est chargé de répertorier le petit matériel à acheter (c'est le « boss » pour tout ce qui est boulons, tirefonds et cache-joints !)

III – Compte-rendu du stage du mois d'août

C'est une grande satisfaction pour l'entraîneur et pour les stagiaires. Des jeunes qui ont découvert l'activité à cette occasion se sont ensuite inscrits au club.

Nous avons juste été limités par le nombre de journées offertes (officiellement le gymnase était fermé durant les vacances) mais nous remercions toutefois le responsable municipal (M. LACAILLE) qui nous a permis d'organiser le stage.

Il a quasiment été financé par le montant des inscriptions.

Donc du très positif à tous les étages.

IV – Point sur les finances de l'association

Patrick SCHILLI notre trésorier nous a transmis un certain nombre de documents à consulter : un bilan financier au 30 août et une page de commentaires.

Pour les huit premiers mois de l'année, l'association a eu plus de dépenses que de recettes. Ce qui est en adéquation avec la situation que nous avons trouvée à la fin du mois de mars et que nous subissons encore aujourd'hui (subventions notamment).

Nos comptes sont toutefois repassés dans le vert et nous pouvons même commencer à rembourser quelques frais, dont les déplacements aux compétitions.

Nous adoptons la grille d'indemnisation publiée par la municipalité du Tampon (qui rembourse les associations sur cette base). Les sommes allouées sont très peu élevées mais notre situation financière encore précaire ne nous permet pas, comme dans un lointain passé, de rembourser les adhérents au-delà de la grille utilisée (le club prenait à sa charge la différence).

Il est toutefois convenu qu'à l'avenir, en fonction de notre assise financière, nous pourrions plus largement indemniser les adhérents qui se déplacent lors des compétitions.

Il est encore une fois demandé aux adhérents de conserver leurs reçus pour leurs frais d'essence.

Nous venons de recevoir un courrier de la municipalité nous demandant d'envoyer nos dépenses de déplacement pour la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre 2011. Nous allons tenter de retrouver les pièces comptables afférentes à ces dates.

Le dossier est à déposer pour le 21 septembre 2012.

V – Point sur l'embauche de Christophe MOUQUET

Alors que nous étions sur le point de signer le contrat avec Pôle Emploi, un courriel émanant de la préfecture a totalement interrompu le processus. Deux types de contrats sont préservés autant que possible : les emplois verts et les emplois dans les écoles. Pour les associations « lambda » ... on repassera.

La presse s'est largement fait écho de la situation des contrats aidés dans notre département.

Ceci ne nous arrange pas du tout ! Humainement tout d'abord car il s'agit d'un emploi dont il est question, sportivement ensuite puisque nous avons basé tous nos objectifs sur la présence conséquente de Christophe au club.

Du coup nous ne pourrons « indemniser » Christophe que sur un nombre restreint d'entraînements : 4 séances de 1 h 30 par semaine (soit 6 heures hebdomadaires), durant 40 semaines.

Notre entraîneur devra également autofinancer les stages qui seront systématiquement organisés durant les vacances (octobre, janvier, ...).

Nous ne pouvons faire mieux. Il est bien entendu que Christophe MOUQUET peut chercher dans d'autres structures ou associations des revenus complémentaires.

De même, si la situation venait à se débloquer, nous représenterions son dossier.

Pôle Emploi nous a parlé d'un autre type de contrat – CAE DOM – que nous allons étudier, bien qu'il paraisse nettement moins intéressant pour nous.

VI – Ajustement des horaires et créneaux d'entraînements

La nouvelle donne concernant l'emploi de l'entraîneur nous oblige à revoir nos prévisions à la baisse, en terme de nombre de créneaux disponibles. Nous gardons finalement jusqu'à nouvel ordre ce qui a été mis en place à la rentrée.

Les horaires des entraînements dirigés débutent les lundi, mardi et vendredi à 18 h 00 (jusqu'à 19 h 30).

Le mercredi deux créneaux pour les jeunes sont prévus :

- 16 h 30 à 18 h 00 : Jeunes Compétition
- 18 h 00 à 19 h 30 : Jeunes Elite (jeunes de la saison passée qui s'entraînaient avec les adultes)

Christophe a réajusté les groupes en fonction du nombre de jeunes et de leur niveau.

VII – Tenues sportives

Tenues pour les équipes

Le CA décide d'offrir le maillot à chaque joueur intégrant une des équipes du T.T.T. (normalement une R1, une R2 et peut-être une Départementale). Nous estimons à 20 le nombre de pièces nécessaires. Le coût du maillot est estimé à 25/26 euros avec le flocage.

En revanche le short sera à la charge du joueur. Sa couleur devra être harmonisée (bleu marine ou noir).

Tee-shirts

Nous envisageons l'achat d'une centaine de tee-shirts aux couleurs du club (avec flocage). Ils seront vendus aux adhérents (ou autres personnes) avec une très légère marge bénéficiaire. Le coût de production avec flocage est estimé à 5 ou 6 euros à l'unité.

VIII – Compétitions : audit auprès des joueurs

Le président se fait le relai du responsable de la commission sportive (Robert RICHARD). Il est demandé à Christophe de faire une mini enquête auprès des joueurs « Compétition » afin de connaître leurs intentions sur :

- la fréquence prévue de leurs entraînements,
- les jours prévus pour leurs entraînements,
- leur intention de jouer ou non les championnats par équipes (avec journées préférentielles),
- leur intention de participer ou non aux autres compétitions de ligue.

Ces renseignements nous permettront de réajuster (éventuellement) les créneaux d'entraînement mais surtout de composer les différentes équipes qui participeront au championnat (R1, R2, éventuellement Départementale).

Nous rappelons que c'est la « sportive » qui déterminera, notamment, la composition des équipes. Les résultats de la demande décrite plus haut entreront en ligne de compte des critères de sélection choisis.

IX – Situation de Ligue

Le président rappelle la situation très « délicate » que rencontre la Ligue réunionnaise actuellement. Défiance est le mot qui paraît le plus approprié. Toutes les informations que nous connaissons ont été publiées dans un article sur le site.

En conséquence le président se refuse à régler quelque somme que ce soit à la LRTT (adhésion, engagement pour les équipes et prise de licences). Nous rappelons aussi que la Ligue nous doit de l'argent.

C'est une position très risquée, surtout en ce qui concerne la prise de licence (qu'on se rassure toutefois nous avons une assurance complémentaire auprès de la MAIF).

Deux solutions sont proposées : payer directement ses licences auprès de la FFTT (en admettant que cela soit possible), s'affranchir totalement de la Ligue et se rapprocher d'un autre organisme (UFOLEP par exemple).

Le CA approuve le fait d'interroger la Fédération pour savoir s'il est possible de « passer en direct » avec elle. Il est en revanche bien plus réservé sur la deuxième proposition. Se poserait effectivement le problème de la participation à des compétitions de Ligue ... en admettant qu'elles aient bien lieu.

Un courrier sera donc préparé et envoyé à la F.F.T.T.

Nous attendrons avant de prendre une décision définitive, le résultat de la réunion qui doit se dérouler entre les responsables de clubs et le président de Ligue. Normalement elle est prévue dans la deuxième moitié du mois de septembre.

X – Organisation de compétitions régionales

En réponse à une sollicitation datant de la fin du mois de juillet, nous avons proposé au président de la LRTT d'organiser au Tampon :

- deux tours de Critériums,
- le Championnat de la Réunion jeunes,
- le tournoi des Plaines (en relation avec la municipalité du Tampon),
- le tournoi annuel du club.

Le tournoi des Plaines se tient traditionnellement durant le mois de janvier (donc janvier 2013). Nous pensons par ailleurs organiser le tournoi du club au mois de juin 2013.

Les autres dates pour les compétitions de Ligue nous seront données lors de l'élaboration du calendrier général.

XI – Compte-rendu du tournoi interne au club (juillet 2012)

Nous sommes très satisfaits de cette opération : du succès, une bonne ambiance, beaucoup de participation. De l'avis de tous, à renouveler.

Le président propose un grand pique-nique dans les Hauts, au mois de janvier. Evidemment on n'amènera pas les tables mais plutôt les boules de pétanque. Cette idée semble plaire au CA.

XII – Questions diverses

- Christophe peut acheter les bassines en plastique dont il a besoin pour ses entraînements. Il sera remboursé sur présentation de facture.
- Le président et l'entraîneur conviennent qu'il sera désormais demandé aux jeunes de nettoyer leurs tables. C'est une mesure simple mais grandement éducative. Le CA approuve.
- Nous nous posons toujours le problème d'accès à la salle lorsque le gardien est absent. Une solution est envisageable : changer le verrou de la porte de notre local qui donne sur l'extérieur. Mesure un peu gênante toutefois.
- Sandrine demande à pouvoir bénéficier d'un fichier avec les noms, numéros de téléphones et adresses électroniques des jeunes compétiteurs afin d'organiser au mieux les déplacements sportifs et les stages de club. Ce fichier lui sera fourni.
- Benoit est en train de réaliser un nouveau tableau d'affichage à installer sur l'ancien. Il nous a montré la maquette de la future réalisation. Ce devrait être pratique, tout neuf et ... tout beau. Merci Benoit.

La séance est levée à 21 H 00.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M.', is written over a horizontal line. The signature is enclosed within a faint, light-colored rectangular border.